

L'AG inter-laboratoires réunissant plus de 200 membres des laboratoires de l'Université Toulouse II-Jean Jaurès, le 30 janvier 2020 (Chercheur.e.s, Enseignant.e.s-chercheur.e.s, Personnels d'appui BIATSS et ITA, Doctorant.e.s), informée des rapports de préparation à la LPPR et des déclarations de Mme la ministre F. Vidal :

- **Exprime son rejet catégorique de toute mesure tendant à mettre en cause le statut** des chercheur.e.s et des enseignant.e.s chercheur.e.s et à précariser davantage encore l'emploi universitaire comme celui des différents EPST (*Tenure track*, « CDI sur projet »).
- Et son rejet de toute politique tendant à vider les laboratoires de toute substance en les privant de financements récurrents au profit des seuls financements sur projet.
- **Exige le maintien des structures paritaires d'évaluation**, avec prise en compte de toutes les activités.
- Affirme son soutien aux logiques de coopération scientifique contre la mise en concurrence systématique et son attachement au pluralisme et à la liberté de la recherche.

Nous **réaffirmons notre attachement au modèle d'enseignement supérieur et de recherche français** et notre adhésion aux conclusions de la consultation réalisée en 2019 par les sociétés savantes et aux propositions élaborées au printemps 2019 par le Comité national de la Recherche Scientifique et notamment :

- L'augmentation du budget des ressources publiques afin d'atteindre au total 3 % du PIB consacrés à la recherche
- Le renforcement de l'emploi permanent et statutaire, pour lutter contre la précarité croissante des docteur.e.s et des personnels de l'ESR
- La garantie et l'augmentation significative des budgets récurrents des laboratoires afin de permettre à toutes et tous les chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s d'avoir les moyens de mener leurs missions sans avoir nécessairement à recourir à des appels à projets chronophages et stérilisants
- Le retour à un équilibre entre enseignement et recherche selon les meilleures normes internationales, avec des sabbatiques réguliers, l'allègement des charges administratives et le refus de l'augmentation du service d'enseignement

Nous apportons notre soutien aux revendications des chargé.e.s de cours et autres enseignant.e.s et chercheur.e.s précaires de notre établissement, actuellement mobilisés, et dont le présent semble avoir été choisi par le gouvernement pour dessiner l'avenir de l'ESR :

- **La contractualisation et le paiement mensuel immédiat et un plan de titularisation ambitieux**
- La revalorisation des salaires : **le salaire des vacataires est à 17 centimes en-dessous du SMIC**, pour le même travail que les titulaires ! Oui, depuis le 1er janvier 2019, les vacataires sont payé.e.s en dessous du SMIC !
- Pas d'économies sur le volume d'heures, et **le paiement de toutes les heures de travail et pas uniquement de cours** (séances de cours et temps de préparation correspondant, suivi des étudiant.e.s, réunions pédagogiques, surveillances d'examen, corrections etc.)

En réponse à ces prises de position : nous demandons aux responsables des laboratoires, aux directeurs.trices de composantes de s'associer à la **grève administrative** et de s'associer au **mouvement de démissions** qui se préparent.

Nous mandatons la présidente de l'UT2J pour faire part à la CPU de notre refus de la LLPR telle qu'elle semble se profiler aux regards des déclarations de la Ministre de l'ESR et des rapports de préparation.

Nous mandatons une délégation à la coordination nationale des « facs et labos en lutte » à la bourse du travail de Saint-Denis les 1^{er} et 2 février.

Nous réaffirmons notre opposition au projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement et dont les modalités actuelles aboutiront à une brutale diminution des pensions, en particulier pour les femmes.

Enfin, nous appelons donc à participer massivement à la manifestation interprofessionnelle de jeudi 6 février à 10h à Saint Cyprien, appelons tous les membres de notre établissement et de nos laboratoires à faire grève ce 6 février et à se réunir à nouveau en AG jeudi prochain à 14h.

Motion votée à l'unanimité des présents moins 1 abstention